

# FRAIS DE DÉPÔTS EN DEVISES

## VALABLES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022

Des circonstances exceptionnelles affectent certaines devises et les taux de référence qui leur sont applicables à la suite principalement des décisions prises par les banques centrales dans le cadre de leur politique monétaire (et notamment application de taux négatifs sur les dépôts effectués par les banques auprès de celles-ci).

Dans ce contexte, des frais (les « Frais ») sont imputés sur les dépôts à vue, comptes courants et comptes OptiFlex libellés dans les devises suivantes :

### Dépôts à vue, comptes courants et comptes OptiFlex

Frais jusqu'au <b>30/09/2022</b>		Frais applicables au <b>01/10/2022</b>	
CHF	<b>-0,60 %</b>	JPY	<b>-0,50 %</b>
DKK	<b>-1,00 %</b>		
JPY	<b>-0,50 %</b>		

Ces frais s'appliquent au montant total des actifs détenus par la banque et sont débités mensuellement.